

# JEUNES SANS PAPIERS SCOLARISÉS : L'URGENCE !

Il y a dans ce pays plusieurs milliers de tout jeunes majeurs sans papiers et d'enfants ou d'adolescents menacés d'expulsion parce que leurs parents sont sans papiers. Presque partout où des adultes se préoccupent d'eux, des cas surgissent, souvent pathétiques.

A titre d'exemple (au verso), cinq histoires vraies, parmi des dizaines d'autres, cinq vies de mêmes broyées. On ne peut pas laisser faire ! Qui peut enseigner les belles lettres ou bâtir d'élégantes démonstrations mathématiques devant des élèves promis à l'interpellation, au centre de rétention et à l'expulsion, menottes aux poignets et parfois chaînes aux pieds ?

## ON PEUT AGIR, ON PEUT GAGNER, IL LE FAUT !

Quand les jeunes se signalent et que des adultes (personnels, enseignants, parents, militants) et les élèves en âge de le faire se mobilisent et manifestent leur solidarité avec leurs camarades menacés, il y a moyen d'enrayer la machine à broyer les vies :

- En décembre, Madeleine et Héléna élèves du lycée Fernand Léger d'Ivry ont obtenu des titres de séjour grâce à l'action des enseignants, des parents et de leurs copains.
- Vazile, élève de bac pro au LP Camille Jenatzy (Paris 18<sup>e</sup>) a été tiré du centre de rétention et a eu des papiers grâce à l'action

de ses camarades de classe appuyés par leurs profs et des militants d'Education sans frontières.

Il faut que dans tous les établissements nous fassions savoir aux jeunes, déstabilisés par les menaces qui pèsent sur eux et les difficultés sociales qui s'accumulent sur leurs têtes, quelquefois terrorisés, toujours réticents à parler, que des adultes sont prêts à les aider.

Quel crédit auraient, si ce n'était pas fait, les discours sur les valeurs, la solidarité, la liberté et la responsabilité que l'école est censée inculquer ?

## MANIFESTER NOTRE OPPOSITION LE 2 FEVRIER

Le Réseau Education sans Frontières appelle les enseignants, les personnels de l'EN, les parents et les élèves eux-mêmes à encourager les jeunes ayant des problèmes de papiers à se faire connaître.

Il invite les personnels, en particulier ceux de direction, à refuser de dénoncer leurs élèves sans papiers à la police en ne répondant pas aux avis de recherche suspects des IA et à refuser de les livrer quand celle-ci tente d'entrer dans les

établissements pour les arrêter comme cela se produit de plus en plus souvent (Pau, Bordeaux, Metz, Nantes).

Des délégations se rendront le **mercredi 2 février** dans les préfectures et les sous-préfectures dont relèvent les établissements où se posent des problèmes.

Ce sera l'occasion de manifester notre solidarité avec les jeunes persécutés pour n'avoir pas de papiers. De dire aux autorités que nous

---

## Réseau Education Sans Frontières

Réseau des militants, collectifs d'établissements, syndicats et associations pour l'information et le soutien aux jeunes scolarisés étrangers sans papiers

Contact : [educsansfrontieres@free.fr](mailto:educsansfrontieres@free.fr) / [www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org) C/o EDMP Impasse Crozatier 75012 Paris

**70 organisations sont membres d'Éducation sans Frontières : Syndicats et associations...** ADN (Association pour la démocratie à Nice), AMF (Association des Marocains en France), Association « En-Temps » (service des mineurs étrangers isolés), Association Française Janusz Korczak (AFJK), Association Intercapa Solidarité Etudiants Etrangers, Association Sar-Phirdem, ATTAC-France, CIMADE (service œcuménique d'entraide), Cinquième zone, Club UNESCO Terre Bleue (Charenton - 94), CNT (Confédération nationale du travail), Collectif Cetace (Créteil), Comité de défense des droits des sans-papiers (59), Collectif des sans papiers de Seine Saint-Denis (93), Collectif des sans-papiers des Hauts de Seine (92), Collectif des sans-papiers kabyles de France (CSPK), 3ème Collectif des sans-papiers de Paris, Collectif Unitaire de Défense des Elèves, Coordination nationale des sans-papiers, DAL (Droit Au Logement), Ecole Emancipée, Emancipation, Etudiants et Enseignants étrangers (Académie de Créteil), FASTI (Fédération des association de solidarité avec les travailleurs immigrés), Faut qu'on s'active ! (Boulogne sur mer), FCPE, FERC-CGT, FSU, G10 Solidaires Paris, GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), Groupe contre la criminalisation des familles de l'AITEC, (Association Internationale des Techniciens, experts et Chercheurs), Journal A Contre Courant politique et syndical (Mulhouse), Ligue des droits de l'homme (LDH), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), RAJFIRE (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées), RCTS, Réseau Chrétiens Immigrés (RCI), Section Française de Défense des Enfants, SGEN-CFDT, SUB TERRA a.s.b.l., SUD Haute-Loire, SUD-Culture, SUD-Education, SUD-PTT, Syndicat de la Magistrature, UNL (Union Nationale Lycéenne), UNSEN-CGT / **Collectifs d'établissement...** Lycée Jean-Jaurès (Châtenay-Malabry - 92), Comité de soutien des enfants tchétchènes de l'école Baudelaire - Paris 12, Lycée Suger (St-Denis - 93), Lycée Jean-Macé (Vitry - 94), LP Gustave Eiffel (Massy - 91), LP Florian (Sceaux - 92), CISéé (Lycée Utrillo, Stains - 93) / **Soutiens...** Alternative Libertaire, LCR, PCF, Les Verts

n'acceptons pas le sort fait à ces élèves et moins encore celui auquel ils sont promis.

Et, au-delà, de demander l'abrogation des lois et règlements qui génèrent des situations

honteuses. Celles dont il est question au verso. Et celles qui existent dans trop d'établissements et d'écoles.

## PETITE CHRONIQUE DES HORREURS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Khalid**, Marocain, 18 ans, élève de Bac pro au LP de Pierrelatte (Drôme). Son père, ouvrier agricole en Ardèche depuis trente ans, avait demandé à la préfecture que sa famille le rejoigne. Refusé : « salaire insuffisant » ! Autrement dit, interdiction de vivre en famille parce que sous-payé. Le symbole d'une société. Malgré cela il avait fait venir son aîné, pour qu'il fasse des études. En novembre, Khalid qui vient d'avoir 18 ans, prévient son prof qu'il sera absent l'après-midi car il est convoqué à la gendarmerie. Il n'est jamais revenu : arrêté, il a été transféré au centre de rétention de Lyon et expulsé. Le père et le fils pleurent de part et d'autre de la Méditerranée.

**Maziamo** (10 ans) et **Antonio** (20 ans). Ils sont Angolais. Leur père était opposant au régime. Toute leur famille a été massacrée par la police sous leurs yeux. Ils ont pu se réfugier en France. Maziamo est scolarisé en CM<sup>2</sup> dans une école à Paris (XIV<sup>e</sup>). La préfecture vient d'envoyer une « invitation à quitter le territoire » au frère aîné, le cadet serait confié à la DDASS ! Bien sûr, (et heureusement !) les institutrices de l'école et les parents d'élèves sont révoltés et mènent campagne pour faire régulariser Antonio.

**Samuel**, 16,5 ans, orphelin Chanéen, débarqué en France il y a un an et demi. Il se fait prendre à la frontière où il tentait de passer pour rejoindre son frère en Espagne. Mineur, il est placé dans un foyer et scolarisé à Pau. Mais, après une estimation de son âge osseux la police décrète qu'il est majeur. Il est arrêté dans son collège et placé en centre de rétention pendant 30 jours puis, monté de force dans

un avion. Il se débat et crie. Il est molesté. Le commandant de bord refuse l'embarquement. Il est alors transféré en prison, à Fleury-Mérogis, d'où il est libéré le 28 décembre à 3 heures du matin, sous la neige.

Pour le moment la mobilisation de ses profs et des syndicats de Pau a empêché l'expulsion. Mais la préfecture s'entête : ce même de 16 ans et demi doit être renvoyé à sa misère natale.

**Emilie**, Congolaise (14 ans), est arrivée une première fois en France le 25 décembre, où elle devait retrouver son père. Avant d'avoir pu déposer une demande d'asile, elle a été renvoyée deux jours plus tard en Chine, pays par lequel elle avait transité. E. raconte avoir été menottée pendant tout le voyage. Voyage inutile : la Chine l'a refoulée vers Roissy le 29 décembre, où elle a enfin pu déposer une demande d'admission. Malgré cela, la police persiste : elle l'a conduite le 3 janvier à l'ambassade du Congo pour lui faire établir un laissez-passer en vue de son expulsion.

**C.**, Congolais, 14 ans lui aussi. Dès leur naissance son jumeau et lui ont été séparés de leur mère qui a fui le pays et s'est réfugiée en France où elle réside régulièrement. En 1997, c'est la guerre, grâce à une amie de la famille, le frère de C. rejoint sa mère en France. Il y vit depuis et y est scolarisé. Leur mère n'a eu de cesse de faire venir auprès d'elle son autre fils par le biais d'un rapprochement familial. Refusé. Aujourd'hui, la famille serait sur le point d'être enfin réunie, n'était le refus d'admission opposé à C. et l'intention de la PAF de le renvoyer au Congo.

### Ces horreurs ne cesseront pas toutes seules.

Ces jeunes (et ces adultes !) que les Etats riches maltraitent tant doivent pouvoir trouver une solidarité élémentaire. Il est sain que dans les écoles, les collèges et les lycées où leurs cas sont connus, ces jeunes reçoivent l'appui déterminé de leurs copains et des adultes qui se refusent à laisser faire n'importe quoi au nom de lois barbares. Mais c'est aussi, à l'évidence, à un autre niveau que la question devra se poser. D'abord en demandant l'abrogation des textes de lois qui permettent de telles saloperies. Et aussi, plus profondément, en se bougeant pour que le monde bouge. Il y a urgence !